

D'var Torah du Rabbin Didier Kassabi

Rabbin de Boulogne

Paracha Matoth Mass'é 5784, 28 Tamouz 5784

Nous clôturons ce Shabbat l'ensemble du livre de Bamidbar avec la lecture des Parashioth de Matoth et de Mass'è.

Le chapitre 31 aborde le récit de la guerre menée contre le peuple de Midian. Il s'agissait de leur infliger la punition promise et déjà annoncée au début de la Parasha de Pinhas que nous avons lue la semaine dernière.

Il y était écrit : « Harcelez les Midianites et frappez-les ; car ils vous ont harcelé à travers le conflit qu'ils ont ourdi contre vous, au sujet de Pé'or ».

Dans notre Parasha, le verset nous enseigne : « HaShem parla à Moshé en disant : exerce la vengeance des Enfants d'Israël sur les Midianites ; ensuite, tu seras réuni à ton peuple ».

Les Midianites avaient entraîné le peuple hébreu dans l'immoralité, la débauche et l'idolâtrie, fautes qui ont coûté la vie à 24 000 de ses membres.

Dans son commentaire sur la Torah, le Or Ha'haïm insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une vengeance primaire exercée par le peuple d'Israël. Durant cet épisode de Midian, l'attrait de la débauche et le désir de vouer un culte à Pé'or avaient commencé à germer parmi les Enfants d'Israël. Or de telles tendances sont très difficiles à éradiquer et menacent toujours de refaire surface. Les hébreux devaient se convaincre qu'ils n'avaient rien à apprendre des Midianites qui avaient introduits leur mœurs et leur culte parmi eux. Ils devaient comprendre qu'ils méritaient toute leur haine. Telle est la raison de l'inimitié éternelle que la Torah demande à Israël de vouer à Midian.

Du verset que nous avons rapporté plus haut, nous déduisons que c'est Moshé lui-même qui devait mener ce combat contre Midian, tel qu'il est stipulé dans le verset : « D-ieu parla à Moshé en disant : exerce la vengeance des Béné Israël sur Midian ». Dans le verset suivant, la Torah précise : « Moshé parla au peuple en disant : armez parmi vous, des hommes pour l'armée et qu'ils soient contre Midian ».

Les Maîtres du Midrash s'interrogent sur ce transfert de responsabilité. Comment pouvons-nous comprendre que Moshé reçut l'ordre explicite de la part de D-ieu de mener lui-même le combat alors qu'il ordonne au peuple de le faire à sa place. Ce sera d'ailleurs Pin'has qui accompagnera les soldats sur le front.

La réponse proposée à cette question est édifiante. Moshé ne pouvait pas prendre les armes contre le peuple de Midian. En effet, lorsqu'il tua l'égyptien qui frappait un hébreu, c'est à Midian qu'il trouva refuge et hospitalité. Il ne pouvait concevoir l'idée de mener une guerre contre ceux qui l'avaient un jour accueilli. Son sentiment de reconnaissance à leur égard devait prendre le dessus.

Cette idée est magnifique, mais nous pouvons la questionner. Dans notre passage, c'est HaShem qui lui donne un ordre explicite. Comment Moshé, qui est en permanence présenté comme étant le serviteur de Dieu, peut-il refuser de s'exécuter dans ce contexte si délicat ? C'est bien la première fois qu'il refuse catégoriquement de respecter un ordre divin !

Pour répondre à ce questionnement, nos sages expliquent que la reconnaissance que l'on doit exprimer n'est pas l'expression d'un simple sentiment humain. C'est une obligation fondamentale de la Torah. Ce qui signifie que lorsque Moshé entend de la part de D-ieu : « Exerce la vengeance contre Midian », il comprend clairement qu'il ne peut absolument pas s'agir d'un geste qu'il peut lui-même réaliser. La lecture qu'il fait de cette injonction ne peut être autre que de demander aux membres du peuple de mener cette guerre.

Si la reconnaissance était juste un sentiment, il semble évident qu'il se serait effacé face au sentiment de colère et de vengeance légitime que Moshé pouvait ressentir suite à l'épisode tragique avec les filles de Midian.

